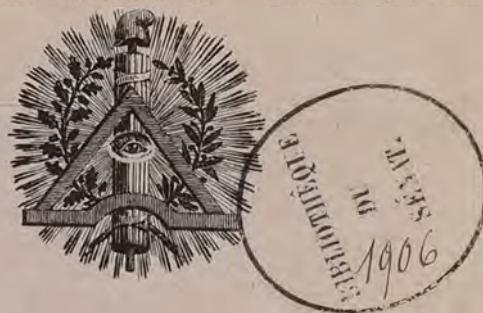


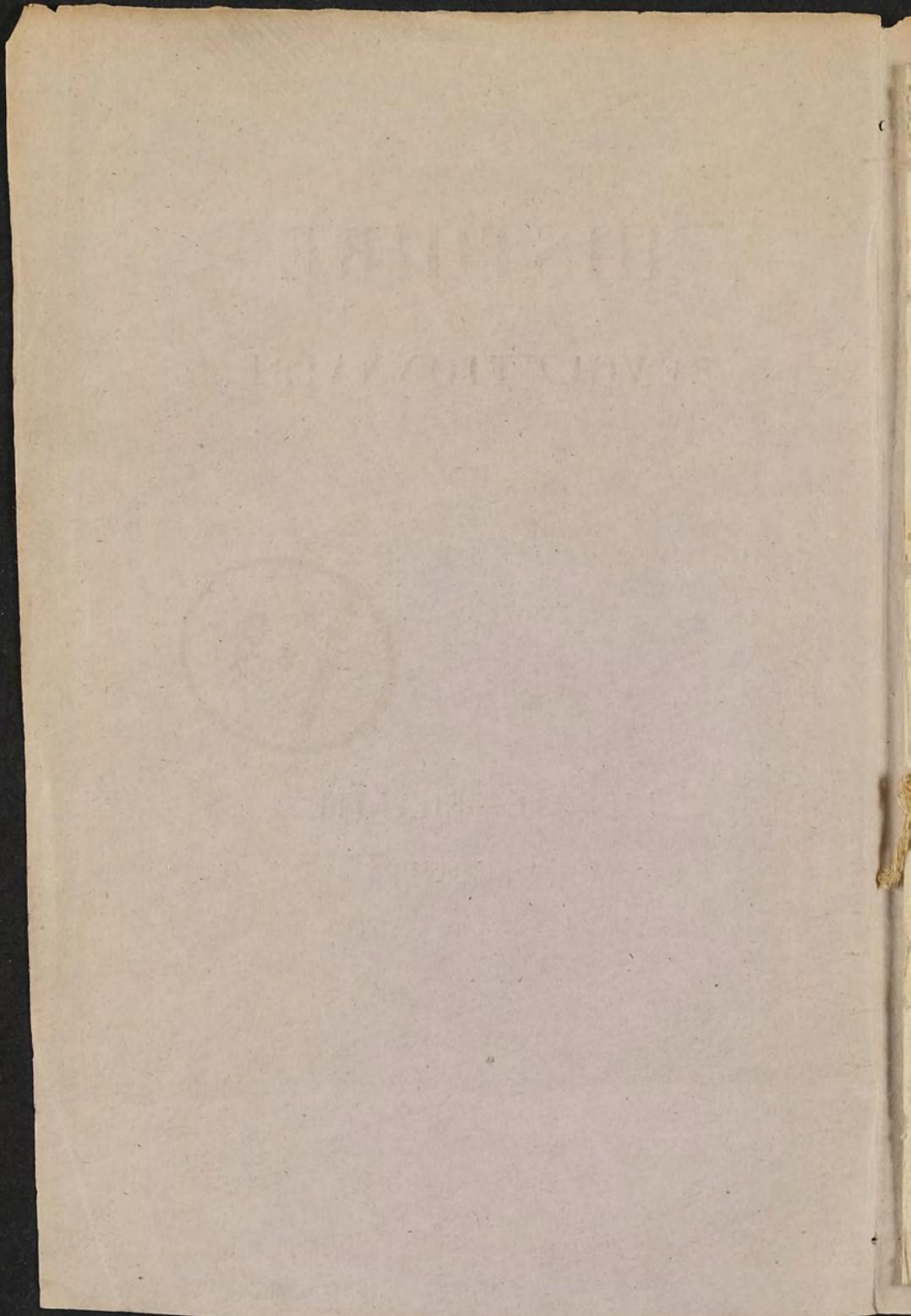
# HISTOIRE RÉVOLUTIONNAIRE.



LIBERTÉ, ÉGALITÉ,  
FRATERNITÉ

OU





DES CRIMES COMMIS  
PAR  
LES PRINCES  
LORRAINS.

*Depuis leur établissement en France  
jusqu'aujourd'hui,*



A LAUSANNE:  
CHEZ LES MARCHANDS LIBRAIRES.

DES CRIMES COMMIS

PAR

LES PRAISES

TO RAINES.

ESSAI SUR LA MORALITE DE LA  
MUSIQUE

A LAUSANNE.  
SUR LES MARCHANDS LIBRAIRES

DES CRIMES COMMIS  
PAR  
LES PRINCES  
LORRAINS.

*Depuis leur établissement en France  
jusqu'aujourd'hui.*

L'occasion se présente d'extirper du Royaume la branche des Princes Lorrains qui en ont été si long-tems le fléau; Citoyens! saisissons avec empressement cette occasion prospère pour réveiller votre indignation contre cette race abominable. Il suffira de mettre sous vos yeux les forfaits dont elle s'est constamment souillée. Jamais il n'a été plus nécessaire de les rappeler au souvenir des François.

*Origine des possessions des Princes Lorrains dans le Royaume.*  
Il paroît que les terres de l'ancienne mai-

son d'Harcourt, furent les premiers biens qu'ils posséderent en France. Le nom d'Harcourt du Hainaut entra dans la Maison de Lorraine, par le mariage d'Antoine de Vaudemont, mort en 1447, avec Marie, Comtesse d'Harcourt, dame d'Elbeuf, de Mayenne, de Lillebonne, de Brionne, morte en 1446, fille ainée et héritière de Jean VII, du nom Comte d'Harcourt,

*Etablissement de ces Princes en France.*

Il est du commencement du seizième siècle. Claude de Lorraine étoit le second fils de René Duc de Lorraine. Après avoir mis tout en usage pour faire exclure de la succession paternelle, son frère ainé ; il vint s'établir dans le Royaume. La terre de Guise fut érigée en Duché-Pairie en faveur de ce Prince ; mais les lettres n'en furent enregistrées qu'après plusieurs exp̄s commandement du Roi. Le Parlement, dit un de nos Historiens, sembloit prévoir que cette gracie accordée au pere, devoit étre fatale à la France par l'ambition de ses enfans. D'autres Historiens accrédiés, ont écrit que François premier reconnut dans la conduite des Guises, les se-

mences de cette ambition qui mit le Royaume à deux doigts de sa perte : ce qui inspira à l'infortuné Charles IX le quatrain suivant.

Le Roi François ne faillit point,  
Quand il prévit que ceux de Guise,  
Mettroient ses enfans en pourpoint  
Et tous ses Sujets en chemise.

A la mort de François premier , en 1547 , le Cardinal de Lorraine, Claude Due de Guise , et le Maréchal de S. André , s'emparèrent de l'esprit du nouveau Roi Henri II , ils parvinrent à subjuguer ce Prince en ayant pour la Duchesse de Valentinois , maîtresse du jeune Monarque , les plus lâches complaisances.

Ce fut au commencement de ce règne , que François , Duc d'Aumale , depuis Duc de Guise , prit la qualité de Duc d'Anjou dans son contrat de mariage , aveo Anne , fille du Duc de Ferrare , et de René de France ; et le Cardinal de Lorraine étant à Rome , prit le titre de Cardinal d'Anjou tous deux fondés sur les droits prétendus par leur maison qui descendoit d'Irlande , fille de René , Duc d'Anjou.

Claude mourut en 1550 : son fils François assassiné devant Orléans, fut la tige de la branche de Mayenne, éteinte en 1721, et pere d'Henri, massaeré à Blois.

Les Papes de la Maison de Médicis avoient élevés leurs Parents au Duché de Toscane. Paul III avoit fait son fils Farnese, Souverain de Parme et de Plaisance, les Carafes encouragés par ces exemples entreprirent aussi l'agrandissement de leur Maison sous le Pontificat de Paul IV. Ce Pontife proposa en 1555, une ligue à Henri II, pour conquérir le Royaume de Naples. En vain, le Connétable de Montmorency, le Cardinal de Tournon, le Maréchal de Sovissac, représenterent-ils au Roi les dangers de l'entreprise. Ce Prince se laissa entraîner par la Duchesse de Valentinois, par le Cardinal de Lorraine, qui avoit des vues sur le Pontificat, et par le Duc de Guise, son frère, qui devoit commander l'armée, et qui étoit toujoutrs entêté des prétentions de sa Maison sur le Rnyaume de Naples. Cette guerre uniquement entreprise pour servir l'ambition des Princes Lorrais fut des plus fatales à la France.

Après la perte de la fameuse bataille de Saint-Quentin, en 1557 ; le Duc de Guise

fut rappelé d'Italie. François premier avoit toujours recommandé de ne pas éléver ces Princes. Au lieu de suivre ce conseil salutaire, on proposa de créer le Duc de Guise Vice-Roi : mais ce titre ayant paru dangereux, on se contenta de lui décerner celui de Lieutenant-Général des armées du Roi dans le Royaume, et an-dehors. Dignité qui le plaçoit au-dessus du Connétable. Ce fut à cette époque que voulant justifier tant de faveur, il surprit et enleva pendant l'hiver la ville de Calais, conquise en 1347 par Edouard III, Roi d'Angleterre, sur Philippe-de-Valois.

L'année 1559 vit commencer la funeste division des Chambres du Parlement à l'égard des Calvinistes. La Duchesse de Valentinois, et les Princes Lorrains, par des motifs bien différents, la Duchesse s'approprioit les biens de ceux qui étoient condamnés : et les Lorrains établissoient leur autorité en se montrant les défenseurs de la religion.

A la mort de Henri II, qui arriva la même année, on vit bientôt le germe des troubles se développer. Le mariage du jeune Roi François II, avec la belle Marie Stuart, Reine d'Ecosse, qui avoit été regardé comme l'événement le plus heureux, fut, grâce aux

Lorrains, la source de presque tous les malheurs de l'Etat. Le Roi, jeune Prince de seize ans, faible, et infirme, étoit passionnément amoureux de la Reine. Marie disposa bientôt de l'esprit de son époux comme de son cœur. Dès-lors le Cardinal de Lorraine, et le Duc de Guise, oncles de cette Princesse devinrent les maîtres absolus du Gouvernement.

La Reine mère, Catherine de Médicis, dévoré de la soif de régner, après plusieurs irrésolutions, s'unit aux Lorrains comme au parti le plus fort. Afin d'obtenir par eux la conduite de l'Etat, laquelle appartenloit à Antoine de Bourbon, Roi de Navarre, et à Louis Prince de Condé, son frère.

François, en recevant les soumissions du Parlement, déclare aux Député de cette Compagnie qu'il a choisi le Duc de Guise, et le Cardinal de Lorraine, ses oncles, pour se reposer sur eux du soin de toutes les affaires : qu'il a confié les armées au premier, et les Finances au second, et que c'étoit à eux qu'il falloit s'adresser à l'avenir. Le Connétable de Montmorency et la Duchesse de Valentinois furent renvoyés, et la charge de Grand Maître, dont le Connétable étoit revêtu, fut donné au Duc de Guise. Cette avidité du

Duc révolta tous les esprits : mais ce quiacheva de les irriter, ce fut un acte de cruauté du Cardinal qui n'a jamais eu d'exemple. La Cour passoit l'arrière-saison à Fontainebleau : elle y étoit très-nombreuse, comme il arrive toujours au commencement d'un nouveau règne. L'affluence des solliciteurs la rendoit encore plus considérable, Ceux-ci réclamoient leur solde, ceux-là des arrérages de pensions. Les uns demandoient des graces, les autres des remboursemens. Le Duc de Guise auquel les Militaires s'adressoient, leur faisoit l'acueil le plus distingué : il louoit leur valeur, leur promettoit des récompences dans des tems plus heureux ; les prioit d'avoir égard à l'épuisement des Finances, les prioit d'avoir égard à l'épuisement des Finances, et calmoit adroitemment leurs plaintes, ne pouvant satisfaire à tant de demandes.

Le Cardinal, plus effrayé que son frere du grand concours de solliciteurs, et craignant que si ils venoient à connoître leurs forces, ils ne changassent de ton et de langage, prit une résolution bien digne d'un Prêtre : mais toute fois si étrange qu'on seroit tenté de révoquer en doute le fait, s'il n'étoit attesté par les Auteurs contemporains. Il fit

crime conçu par le Prêtre (1), fit frémir le Guerrier. Le Duc refusa.

Il seroit, sans doute, inutile et beaucoup trop long d'entrer dans le détail des règnes de Charles IX, d'Henri III et d'Henri IV, qui ne furent qu'une suite, presque non interrompue, de guerres civiles et de Religion, allumées par les Guises. Tout le monde sait que, sous Charles IX, ils furent les auteurs du massacre de la Saint-Barthelemy; qu'ils firent assassiner Henri III; et voalurent exclure du Trône Henri IV.

Il résulte de tous ces faits universellement connus, que les Princes Lorrains ont toujours été funestes à la France. Toujours les ennemis de la Nation et des Rois, leurs Maitres et leurs bienfaiteurs. Que cette conjuration qui inonda la ville d'Amboise, n'étoit qu'une juste insurrection contre eux, que la ligue,

---

(1) C'est de ce monstre que quelqu'uns blament l'Auteur de la Tragédie de Charles IX d'avoir représenté bénissant les poignards des Assassins, par la raison qu'i étoit à Rome lors du massacre; comme si ce massacre n'étoit pas son ouvrage; comme si son rôle, dans la pièce de Charles IX, étoit autre chose que la morale, la politique et la doctrine de ce digne Prêtre de l'Eglise romaine.

tous les crimes, tous les assassinats, tous les massacres, toutes les horreurs qu'elle enfanta, fut leur ouvrage qu'eux seuls furent coupables de cinquante années de guerres civiles; et se montrèrent les protecteurs constants de ce fanatisme qui enfonça le poignard de Ravaillac dans le cœur d'Henri IV; et fit égorer, dans l'espace d'un demi siècle, deux millions de François, par des François. *Horresco referens!*

De cette race de scélérats, il nous reste le Prince Lambesc et celui de Vaudemont, son frère. Assurément les forfaits de leur maison ne justifieront ni les bienfaits, ni les honnêtres dont ils sont accablés; ni l'indulgence de la Nation qu'ils sollicitent aujourd'hui. Voyons si leurs personnes et leur conduite peuvent inspirer quelque intérêt en leur faveur.

Le Prince Lambesc est le plus brutal, le plus dur, le plus insolent et le plus féroce de des hommes; bourreau dans l'exercice de ses fonctions militaires. Il n'y a point de brigandages, de vols, de concussions, dont il ne soit coupable dans celui de la charge de grand Ecuyer, laquelle lui donne des droits qui excitent depuis long-tems l'indignation publique. Il a assassiné lâchement un Citoyen

Avenel, Avocat au Parlement éventa le projet. La Rainaudie logeait chez lui : il lui avoit confié le secret de la conjuration ; cet Avocat étoit zélé protestant ; mais néanmoins poussé, dit-on, par le seul motif de conscience, il alla tout raconter au Cardinal de Lorraine. La Cour eut à peine le tems de se précautionner contre l'orage. Le Duc de Guise est nommé Lieutenant-Général du Royaume pour agir ainsi qu'il le jugeroit à propos. On feignit d'ignorer le péril seulement pour déranger les mesures des factieux, la Cour se transporta de Blois à Amboise.

Cependant quelques ordres qui furent données ne laisser plus douter à la Rainaudie que la conspiration étoit découverte. Mais trop avancé pour reculer, il voulut tenter l'événement, et se contenta de changer pour Amboise le rendez-vous donné pour Blois. Les Conjurés arrivèrent au tems marqué. La Rainaudie en envoya quelques-uns au Roi, pour lui présenter les remontrances dont on étoit convenu : on refusa de les recevoir, et aussi-tôt le Duc de Guise, qui avoit fait assebler secrètement des troupes, en disparut de tout côté contre les Conjurés, qui s'approchoient d'Amboise par peloton. Les

Milices détachées par la Cour furent défaites presque par-tout. Mais le bonheur constant des Princes Lorrains voulut que la Rainaudie ayant été rencontré à la tête d'un escadron de cavalerie et attaqué par Pardaillau son cousin, fut tué après avoir tué lui-même Pardaillau d'un coup d'épée. La nouvelle de la mort du chef jeta l'épouvant parmi les Conjurés : et quoiqu'il fussent proche d'Amboise, et en état d'exécuter leur entreprise : ils se débandèrent ; on en arrêta plus de douze cens qui furent tous mis à mort de l'ordre seul du Duc de Guise. Les uns furent pendus, les autres décapités. Les places publiques, les rues, et les chemins n'étaisoient que des potences et des échafauds. Pour diminuer l'honneur de ce spectacle, on pria le parti de noyer pendant la uuit la multitude des malheureux qui restoient. Mais leur corps, dont la Loire se trouva toute couverte, découvrit aux peuples effrayés ce qu'on avoit voulu leur cacher.

François II mourut quelques mois après le Cardinal de Lorraine, proposa au Duc de Guise d'égorger les trois jeunes frères du Roi et de monter sur le Trône. L'énormité du

planter des potences dans les avenues et devant les portes du Château, pour y attacher ceux qui oseroient se plaindre et demander justice au Roi: et on proclama de par Sa Majesté dans les rues de Fontainebleau, un ordre absolu à tous ceux qui n'étoient point retenus à la Cour par les fonctions de leur charges, ni domiciliés de s'éloigner dans 24 heures, sous peine d'être jugés prévôtalement. La foule s'écoula bientôt en frémissant de rage. On a dit, ( c'est Brantôme qui parle, ) que cette belle publication aida fort à fabriquer la conjuration d'Amboise, et on a dit vrai.

Cette conjuration contre les Princes Lorrains, dont le despotisme étoit devenu insupportable, éclata en 1560. Il y entra des gens de tous les états, de toutes les Provinces, et des deux Religions. La première démarche que devoient faire les Protestans, étoit de présenter au Roi, par leurs Députés, des remontrances par lesquelles ils supplioient le Monarque de faire cesser les persécutions injustes allumées contre les fidèles sujets; et d'exclure du Gouvernement les femmes et les étrangers, et dans le cas où les Députés ne seroient point admis à l'audience du Roi:

on devoit réunir à uue distance peu éloignée de la Cour un corps de troupes suffisant pour forcer le palais, enlever le Roi et arrêter le Cardinal de Lorraine, et le Duc de Guise.

Le Prince de Condé, frère du Roi de Navarre, fut élu chef par les conjurés : mais il s'étoit réservé de ne paroître qu'après que ceux qui conduisoient l'entreprise auroient obtenus quelques succès : on adjoignit à ce Prince, en qualité de Lieutenant, George du Barri de la Rainaudie, Geutil-Homme Périgourdin, qui avoit donné des preuves de capacité et de courage, 500 Gentils-Hommes bien accompagnés, et mille Soldats devoient se rendre sous ses ordres des différentes Provinces, par-tout où se trouveroit la Cour. Ces forces étoient plus que suffisantes pour s'en rendre maître, dans un tems où la garde de nos Rois étoit encore peu nombreuse. Le succès paroissoit certain depuis plus de six mois que le complot se tramoit, rien n'avoit transpiré : jamais secret, pas même celui des Vêpres Siciliennes n'avoit été communiqué à tant de personnes sans être découvert. La Reine mere, le Cardinal, le Duc de Guise, alloient passer de la plus grande sécurité à la discrétion de leurs ennemis, lorsque Pierre

la journée de la Place Louis XV; car, s'il n'eut fallu que sa volonté pour garnir de potences et de victimes, le Jardin des Thui-  
series, les Places publiques, les quais, les grands chemins; ne doutez pas qu'il n'eut embrassé avec transport ce moyen d'étayer le despotisme exirant. Citoyens! il n'est humble que parce qu'il n'a pas pu vous épargner.

Vaudemont, son frère, a assiné son Coronnier, lorsque, sous le règne des ministres, le meurtre d'un artisan, commis par un Prince, faisoit beaucoup moins de sensations que celui d'un chien de chasse.

Que le glaive de la justice s'élève donc enfin sur leurs têtes, et qu'il ne reste de vestiges de cette race infernale que l'exécration de la France et de la postérité.

Ainsi soit-il.

